

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, Québec métro

Hebdomadaires régionaux de Québec (région 03) + liste télécopieur

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER

LE 1^{ER} JUIN PROCHAIN

COMMUNIQUÉ

Québec, le 18 mai 2004. - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) débutera la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de prolongement de l'axe du Vallon par le ministère des Transports et la Ville de Québec*, le **mardi 1^{er} juin 2004, à 19 heures**, au Centre communautaire Lebourgneuf, situé au 1650, boulevard La Morille à Québec.

Cette partie sera consacrée à l'audition des mémoires ainsi qu'aux opinions verbales et aux suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi que dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Monique Gélinas, dès maintenant, dans la mesure du possible, en composant le (418) 643-7447, poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 28 mai 2004**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Monique Gélinas.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à duvallon@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Dès qu'ils seront rendus publics par la commission, les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat, au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque Saint-André, 2155, boulevard Bastien, Québec ;
- Bibliothèque Lebourgneuf, 1650, boulevard La Morille, bureau 230, Québec.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 26 août 2004. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Rosemary Al-Hayek au (418) 643-7447, poste 531 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : duvallon@bape.gouv.qc.ca.